



## PRÉFET DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

Cabinet

Saint-Pierre, le 22 novembre 2017

### COMMUNIQUÉ DE LA PRÉFECTURE

Météo France a émis un bulletin de **vigilance JAUNE pour vents violents et mer dangereuse**, pour le jeudi 23 novembre de 6h00 à 20h00.

Des rafales de vent pourraient atteindre les **120 km/heure** jeudi au matin.

Une forte houle est également attendue dans la journée du jeudi et la mer atteindra **5 à 7 mètres** dans la matinée du jeudi 23 novembre 2017.

Ces phénomènes, accompagnés d'une marée haute à la mi-journée, peuvent occasionner une surcote importante et générer des submersions sur les côtes de l'archipel.

En conséquence, la préfecture recommande :

- de ranger ou de fixer les objets sensibles aux effets du vent ;
- de **limiter vos déplacements en véhicule ou à pied, notamment sur le littoral** ;
- si vous devez vous déplacer, limitez votre vitesse sur la route, en particulier si vous conduisez un véhicule ou attelage sensible aux effets du vent ;
- de ne pas vous promener sur le littoral ;
- de ne pas prendre la mer ;
- de vérifier l'attache de vos embarcations.

**Les conseils de comportement sont disponibles sur le site de la préfecture**

[www.saint-pierre-et-miquelon.gouv.fr](http://www.saint-pierre-et-miquelon.gouv.fr) / actions de l'état / sécurité.

La préfecture rappelle les numéros d'urgence en cas de besoin

15 l'hôpital    17 la gendarmerie    18 les pompiers